



Coteaux Bellevue
Communauté de communes



LABASTIDE SAINT-SERNIN
MONTBERON
PECHBONNIEU
ST-LOUP CAMMAS
CASTELMAUROU
ST-GENIES BELLEVUE
ROUFFIAC TOLOSAN

Les Coteaux Bellevue

Journal de la Communauté de communes • 2020

L'intercommunalité
au service du territoire



« **La meilleure façon de prédire l'avenir est de le créer.** »

Peter Drucker

**ENSEMBLE,
POUR ALLER
TOUJOURS PLUS LOIN**

Une page se tourne, un chapitre s'achève mais nous avons toujours cette même passion, ce même engagement pour notre territoire et pour nos habitants. Bien que l'échéance des élections municipales et intercommunales approche, le travail que nous menons depuis plusieurs années se poursuit et nous finirons cette année et ce mandat sur une note sportive, environnementale et numérique. Les trois grands chantiers en cours de réalisation sont :

- la construction des tennis couverts sur 6 communes,
- la réalisation du programme de voies vertes pour relier nos communes entre elles,
- le déploiement de la fibre dont les travaux sont en cours pour un début de livraison en 2020.

Nous avons engagé cette année avec Haute-Garonne Développement et la Chambre de commerce une grande étude sur les commerces et les habitudes de consommation. Nous avons mené des projets et des actions dans nos services petite enfance, dans les écoles, dans le service de collecte et de valorisation de nos déchets et nous contribuons à promouvoir la culture sur notre territoire en finançant de très beaux événements portés par les communes... Tous ces projets de territoire qui sont développés dans ce bulletin répondent aux besoins de nos populations et contribuent à l'idée que nous nous faisons du vivre ensemble.

La Communauté de Communes est aussi un lieu de partage et de réflexion qui permet aux Maires et aux élu.e.s de construire un espace de solidarité et de destin partagé et je profite de ce moment privilégié pour les remercier, ainsi que les agents intercommunaux, pour leur investissement et leur sens de l'intérêt commun. Ce travail collectif nous invite à donner à nos projets toujours plus de nous-mêmes pour construire un futur meilleur.

Nous vous souhaitons une très belle année 2020.

Sabine Geil-Gomez,
Présidente

Sommaire

p. 3: Focus

p. 7: Budget

p. 12: Économie

p. 15: Social

p. 16: Culture

p. 22: Petite enfance

p. 25: Sport

p. 26: Associations

p. 28: Environnement

p. 31: Dessin humoristique

Communauté de communes des Coteaux Bellevue

Journal d'information n° 18 - janvier 2020

Siège social: 19, route de Saint-Loup Cammas - PECHBONNIEU

Tél. 05 34 27 20 50 Site web: www.cc-coteauxbellevue.fr E-mail: coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr

Responsables de la publication: Sabine GEIL-GOMEZ, Présidente de la CCCB, Magali MIRTAIN, Vice-Présidente en charge de la communication **Maquette:** Studio ogham / **Impression:** Delort - PEFC Imprim'vert

Crédits photos: Mairie de Pechbonnieu: © Bernard Leymarie / Mairie de Castelmaurou – © Sylvain Galant (pour le festival Astrolab 2019) / Mairie de Castelmaurou – © Baptiste Hamousin, photographe (pour l'inauguration de l'école maternelle Les 4 collines).

En bref

Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne soutient la Communauté de Communes



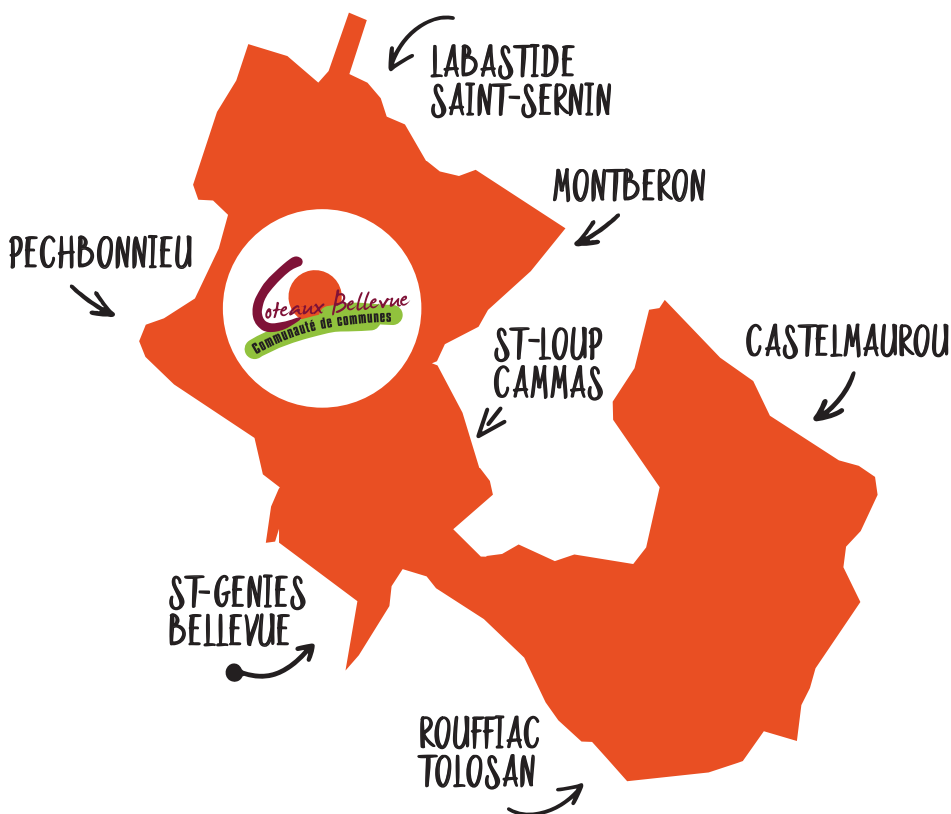
Le Conseil Départemental de la Haute-Garonne soutient la Communauté de Communes

En octobre dernier était organisée une rencontre entre le président du Conseil Départemental Georges Méric, Emilienne Poumirol en charge du développement territorial, les conseillers départementaux Sabine Geil Gomez, Didier Cujives et les acteurs locaux de la communauté de communes des Coteaux Bellevue, qui avait pour but :

- de présenter les politiques départementales,
- de renouveler le soutien apporté aux communes et intercommunalités
- d'ouvrir un temps de dialogue pour échanger sur les outils et les moyens mis à la disposition des communautés de communes par la collectivité

Le Conseil départemental inscrit son action au plus près des territoires en développant une relation de proximité et un dialogue constant avec notamment tous les élus locaux. Sur le territoire des Coteaux Bellevue, le Département a investi 2 millions d'euros concernant les équipements. Au total, 51 projets ont été financés entre 2016 et 2018. En 2019, 19 projets ont été identifiés sur le territoire dont la moitié sont des équipements, comme la nouvelle école maternelle de Castelmaurou, la médiathèque de Rouffiac ou les nouveaux locaux de la mairie de Pechbonnieu et de la communauté de communes.

L'intercommunalité au service du territoire



« L'union fait la force », une devise qui fait sens.

La proximité d'un Maire et des conseillers municipaux avec les habitants d'une commune est indispensable à son bon fonctionnement. Cependant, il y a des tâches qu'il est bon de mutualiser. Que ce soit pour des raisons de complexité technique, de moyens financiers, d'économies d'échelles ou de synergie de groupe, **une Communauté de Communes permet de rassembler des villes et villages autour de projets communs.**

Un territoire fort et dynamique qui n'a qu'un objectif: offrir à chacun de ses habitants une meilleure qualité de vie ainsi que des services performants et accessibles à tous.

Comment est organisée la collectivité ?

Les **élus** de la Communauté de communes définissent des politiques visant au développement harmonieux et solidaire du territoire. Pour mener à bien ces missions, ils s'appuient sur les compétences techniques des **agents territoriaux.**

Restez connectés
avec la CCCB !



Retrouvez toutes les informations
de la CCCB sur son site internet
www.cc-coteauxbellevue.fr



Flashez ce QRcode
pour accéder
directement au site

Suivez les actualités de la CCCB sur Facebook
 www.facebook.com/coteauxbellevue.fr

La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue, c'est :

7 COMMUNES

Castelmaurou, Labastide
Saint-Sernin, Montberon,
Pechbonnieu,
Rouffiac Tolosan, Saint-Genies
Bellevue
et Saint-Loup Cammas,



20 500 habitants



29 Élus communautaires



Près de 100 agents territoriaux



Le Conseil communautaire, est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité

Conseillers communautaires

29 élus, issus des 7 communes membres de la CCCB

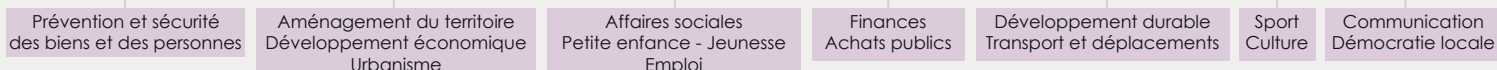
Le bureau communautaire, organe exécutif de la CCCB

Président et les **Vice-Présidents**

Le Président confie à chaque Vice-Président la responsabilité d'une **Commission**.
Chaque Commission est composée de membres proposés par les communes.
Elles instruisent les dossiers et formulent des avis avant un examen en Conseil communautaire.



Les commissions, composées d'élus et de techniciens référents qui co-animent la Commission avec leur Vice-Président



Pour mettre en œuvre ses décisions et faire fonctionner la collectivité,
le Conseil communautaire s'appuie sur une équipe d'**agents de la Fonction Publique Territoriale**.



Directeur.rice général.e des services de la CCCB

Les services intercommunaux, composés d'agents territoriaux



Pour information, tous les comptes rendus des Conseils Communautaires sont disponibles sur le site de la CCCB, dans la rubrique « Ressources ».

Les compétences de la CCCB

La Communauté de Communes exerce, à la place des communes membres, des compétences transférées par les communes. Celles-ci sont obligatoires, quand fixées par la loi, ou optionnelles et supplémentaires quand délibérément transférées par les communes.

Compétences obligatoires

- Aménagement de l'espace
- Développement économique
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Collecte et traitement des déchets ménagers et déchets assimilés

Compétences optionnelles

- Protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux, et soutien aux actions de maîtrise de la demande de l'énergie
- Création, aménagement et entretien de la voirie
- Actions dans les domaines culturels, scolaires et sportifs
- Action sociale d'intérêt communautaire

Compétences supplémentaires

- Petite Enfance
- Établissement et exploitation d'infrastructures de communications électroniques
- Gestion des déchets ménagers et déchets assimilés

Interview

Nadine Aymard,
Coursière



Nadine, en quelques mots, pouvez-vous nous décrire votre poste de travail ?

Je travaille depuis 2012 en tant que coursière. Je suis rattachée à la Police Intercommunale sur Castelmaurou. Je fais la liaison administrative, au quotidien, pour les sept mairies de la CCCB et les différents services : administratifs, crèches, environnement, instructeur... Je suis également mandatée par les communes pour d'autres types de missions. Par exemple, je m'occupe régulièrement de véhiculer les personnes âgées pour les amener aux clubs des aînés. Je suis aussi en charge de l'affichage, chez les commerçants de l'intercommunalité, en amont des manifestations culturelles.

Vous utilisez quotidiennement une des voitures électriques de la CCCB, qu'en pensez-vous ?

Effectivement, j'utilise un véhicule électrique depuis 6 ans, j'étais d'ailleurs la première à en bénéficier sur la CCCB. Agréable à utiliser, cette voiture est très silencieuse. Étant donné les kilomètres parcourus durant mes missions, je suis contente d'utiliser un véhicule écologique.



Nouveaux locaux de la CCCB, à Pechbonnieu

ÉLECTIONS 2020

Comment sont organisées les élections intercommunales ?

Les prochaines élections municipales françaises se tiendront le 15 et le 22 mars 2020. Pour les communes de plus de 1 000 habitants comme les 7 communes de la Communauté des Communes des Coteaux Bellevue (Castelmaurou, Labastide St-Sernin, Montberon, Pechbonnieu, Rouffiac Tolosan, St-Geniès Bellevue, St-Loup Cammas), il s'agit à la fois d'élections communales et intercommunales, comme en 2014. Ceci se traduit par le fait que les conseillers communautaires sont élus lors des élections municipales, en même temps et sur la même liste de candidats que les conseillers municipaux (scrutin fléché facilité par le fait que les candidats au conseil communautaire doivent obligatoirement être également candidats au conseil municipal). Tout ceci relève de la loi du 17 mai 2013.

Cette loi préconise un scrutin de liste pour les communes ayant une population supérieure à 1 000 habitants.

Si une des listes obtient la majorité absolue au premier tour, il lui est attribué un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (art. L.260 s du code électoral), les autres sièges étant répartis entre toutes les listes à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Dans le cas contraire, il est procédé à un second tour. La particularité de ce second tour est que seules peuvent être présentes les listes ayant obtenu, au 1^{er} tour, 10 % des suffrages exprimés.

La loi du 17 mai 2013 avait pour but d'enrichir le débat citoyen dans les communes et intercommunalités en s'ouvrant à tous les courants représentatifs, tout en respectant clairement le jeu démocratique entre majorité et minorité. Ainsi, depuis les élec-

tions municipales de 2014, comme dans d'autres petites communes de France, trois communes de la CCCB ont un groupe minoritaire (opposition) qui siège au sein de leur conseil municipal : Castelmaurou, Montberon et Rouffiac. Quelques membres de ces groupes minoritaires siègent également, de fait, au conseil communautaire de la CCCB.

Aujourd'hui nul ne peut prévoir la nouvelle distribution et le nouveau paysage politique au sein de la CCCB.



Interview

Marie Charlet,
Accueil-Secrétariat



Marie, vous êtes en charge de l'accueil de la CCCB, que faites-vous précisément ?

Je suis en charge de l'accueil physique et téléphonique des administrés. Côté administratif, je m'occupe de la gestion du courrier entrant et sortant ainsi que du secrétariat général.

Je suis également coordinatrice pour la gestion du gymnase Colette Besson de Pechbonnieu et le gymnase de Saint-Geniès Bellevue.

Ce poste demande une grande capacité d'adaptation, car régulièrement, je suis amenée à prendre en charge d'autres missions en collaboration avec les différents services de la CCCB. C'est d'ailleurs le cas en ce moment car je participe à la réalisation de l'Agenda des manifestations culturelles pour le 1^{er} semestre 2020.

Opération Tranquillité Vacances (OTV)



Ce service est mis en place pour effectuer des patrouilles à votre domicile lorsque vous vous absentez pendant plusieurs jours ou semaines.

Cette opération de prévention s'étend également aux entreprises et aux commerces, et est prévue pour assurer votre tranquillité lors de vos congés. Des passages sont programmés à des heures et des jours aléatoires dans les propriétés signalées. Cette mission a un but dissuasif. Il est donc conseillé de prévenir des personnes de confiance en cas d'ab-

sence de plusieurs jours et de faire relever votre courrier.

Pour bénéficier de ce service gratuit, vous devez vous rendre à la police municipale ou dans votre mairie, ou bien télécharger le formulaire sur le site de la CCCB www.cc-coteauxbellevue.fr rubrique Les services, sous-rubrique Police intercommunale.

Interview

Stéphanie Fenet,
Adjointe du chef
de Poste et Assistante
de prévention



Stéphanie, vous êtes policière municipale, mais quelle est la différence entre vous et la gendarmerie ou la police nationale ?

Effectivement, il faut distinguer, police municipale et police nationale.

La police municipale a pour mission : la prévention et la surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Les policiers municipaux agissent sous l'autorité du maire. Le policier municipal a un double agrément (Préfet et procureur). Il y a la police administrative (activité administrative qui vise à prévenir les troubles à l'ordre public, sécurité des écoles, surveillance des fêtes et événements sportifs par exemple) et la police judiciaire (dès que nous verbalisons ou si nous sommes amenés à constater un crime ou un délit).

La police municipale travaille en collaboration avec la police nationale ou la gendarmerie nationale (lorsque nous constatons un crime ou un délit, nous faisons

parvenir à l'officier de police judiciaire territorialement compétent, un rapport. C'est lui qui a la charge ensuite du dossier. Nos compétences ne nous permettent pas d'enquêter. Nous faisons des recherches de renseignements mais cela ne va pas plus loin).

Le policier municipal peut verbaliser les infractions au code de la route, au code des assurances, code de la santé publique, code de l'environnement, code général des collectivités territoriales.

La police municipale est avant tout une police de proximité constituée de fonctionnaires territoriaux.

La police nationale et la gendarmerie nationale : toutes deux font principalement du judiciaire (même s'ils peuvent verbaliser au Code de la route...). Ils ont le pouvoir d'enquêter, de mettre en garde en vue...

La police nationale opère principalement en zone urbaine et est constituée de personnels civils, fonctionnaires d'État.

La gendarmerie nationale opère principalement en zone rurale et péri-urbaine et est constituée de militaires.

Tous 3, sommes rattachés auprès du Ministère de l'intérieur.

Quel est votre parcours de formation ?

J'ai un bac littéraire, un niveau DEUG Langues Étrangères Appliquées (anglais, espagnol, russe).

J'ai fait quelques petits boulots mais principalement :

- de 2000 à 2005 : gendarme adjoint volontaire (Deux-Sèvres et Haute-Garonne, dont les brigades d'Auterive et Balma).
- en 2005, je réussis le concours de gardien de police municipale à Toulouse.
- je fais un bref passage chez Brinks (sûreté aéroportuaire pendant 10 mois) puis je rentre à la CCCB le 2 avril 2007 en tant que policier municipal.
- de 2005 à aujourd'hui : gendarme de réserve.

En quelques mots, quelle est la partie de votre travail que vous préférez ?

La proximité avec les gens. Quand j'arrive à soulager quelqu'un qui a besoin d'être écouté, juste en lui disant quelques mots de réconfort. Dans notre métier, nous n'apportons pas forcément de solution à tous les problèmes mais une oreille attentive peut quelques fois « aider ». Il m'est arrivé qu'on me dise : « ça m'a fait du bien de vous parler ».

J'aime également ne pas savoir chaque jour ce qui m'attend.

Nouveaux équipements sur la CCCB !



Chemin des Pignes vers le ruisseau de Cendry

Voies douces

La Communauté de Communes des Coteaux Bellevue continue d'œuvrer au maillage de son territoire à l'aide de voies douces, pistes cyclables et cheminements mixtes. Dans ce cadre, une étude globale a été réalisée en 2017-2018 pour définir une vision à long terme des différents tronçons envisageables.

La phase de travaux actuelle concerne plus particulièrement l'amélioration d'un grand linéaire de sentiers existants.

Les objectifs de l'opération en cours sont les suivants :

- mise au propre et recalibrage de sentiers existants (élagages et entretien du couvert forestier, mise en œuvre notamment de concassé, curage et/ou création de fossés, création d'embranchements, garde-corps, gestion des accès...)
- maillage avec les trottoirs et pistes réalisés les années précédentes (notamment par la pose d'une signalisation spécifique unifiée : poteaux indicateurs, plans de repérage)
- préparation pour les projets de voies douces futures (en suivant la trame issue de l'étude globale).

Ainsi les travaux prévus d'octobre 2019 à fin janvier 2020 sur les tronçons suivants comportent au total 9 km de voies douces

Labastide Saint-Sernin : voie douce dans le bois longeant le ruisseau de Brunet, voie vers l'allée du Malrigou, signalétique chemin de la Cahuzière.

Montberon : voie douce dans le bois longeant le ruisseau de Cendry, voie vers l'allée du Malrigou, descente du chemin de Beau Soleil, chemin Al Vigne, chemin de Saint-Loup (Poutou).

Pechbonnieu : voie douce chemin du Bois de la Commune et chemin des Pignes vers le ruisseau de Cendry.

Saint-Loup Cammas : chemin du Poutou, chemin Gotis.

Saint-Geniès Bellevue : chemin des Bordettes.

Rouffiac : passage entre le chemin des Garrosses et l'avenue Saint-Exupéry, voie douce le long du ruisseau de la Fontaine et le long de la voie ferrée en allant vers le chemin des Combes.

Castelmaurou : entretien du chemin de la Fontaine, réouverture du chemin contournant le Fort, prolongement de la voie douce entre le chemin du Fort et le ruisseau de la Fontaine, emmarchements ruisseau de la Fontaine.

Des terrains de tennis couverts pour la saison prochaine

L'intercommunalité, avec l'aide des présidents des clubs de tennis concernés, a choisi de construire un court de tennis couvert sur les communes de Pechbonnieu, Saint-Loup Cammas, Labastide Saint-Sernin, Castelmaurou, Montberon et Saint-Geniès Bellevue, qui n'en disposaient pas jusqu'à présent. La commune de Rouffiac Tolosan est déjà équipée.

La mise à disposition d'un court de tennis couvert permettra aux clubs de développer les écoles de tennis et de ne pas reporter les entraînements, les cours, les stages et les compétitions en raison d'intempéries. C'est un projet très attendu par les tennismen locaux qui pourront profiter de ces nouveaux équipements pour la saison 2020-2021.

L'étude (choix des sites, dépôt de permis...), confiée à la société Crescendo, est en cours et va durer 7 mois. La construction des terrains prendra environ 6 mois. Le budget total de ces travaux sera financé par la Communauté de communes des Coteaux Bellevue et par le Conseil Départemental. Nous comptons également sur un financement complémentaire de la Fédération Française de Tennis.

Interview

Marie Boyé,
Directrice générale
des services de la CCCB



Marie, vous occupez la fonction de Directrice Générale des Services, pourriez-vous nous préciser en quoi consiste votre travail ?

En tant que directrice générale, je coordonne l'action de l'ensemble des services et suis l'interface entre les agents et les élus.

Mes missions essentielles sont :

- La participation à la définition du projet global de la collectivité et à sa stratégie de mise en œuvre en collaboration avec les élus, et notamment la Présidente ;
- L'élaboration et le pilotage de la stratégie de gestion et l'optimisation des ressources ;
- La structuration et l'animation de la politique managériale de la collectivité en lien avec les élus ;
- Le pilotage des équipes ;
- La supervision du management des services ;
- La représentation de la collectivité dans certaines instances extérieures.

En quelques mots, pourriez-vous nous expliquer la différence entre un budget de fonctionnement et un budget d'investissement ?

Le budget d'une collectivité est composé de 2 sections : fonctionnement et investissement.

Le fonctionnement porte bien son nom : c'est ce qui permet à la collectivité de fonctionner au quotidien :

- fournitures générales (alimentation, fluides, petit matériel... par exemple),
 - salaires du personnel et indemnités des élus,
 - remboursement des intérêts d'emprunts,
 - autres mécanismes financiers entre la communauté de communes et ses communes membres définis par la loi.
- L'investissement permet à la collectivité d'acquiescer des équipements de façon durable.

C'est sur cette section que sont payés tous les travaux de construction de bâtiments ou de voirie, les achats de matériels ou équipements... tout ce qui a une durée de vie bien déterminée et que l'on peut amortir. Le remboursement du capital des emprunts est également payé sur cette section.

Investissement

DÉPENSES 2019 = 6 126 617,83 €



OPÉRATIONS D'ÉQUIPEMENT

Dépenses liées aux travaux de voirie, aux investissements et équipements de l'ensemble des services : gymnases, crèches, environnement...

 4 431 142,36 €

SOLDE D'EXÉCUTION D'INVESTISSEMENT REPORTÉ

Cumul des déficits d'investissement des années précédentes, compensé par l'excédent de fonctionnement, ce qui permet de dégager de l'autofinancement.

 1 132 183,93 €



FRAIS D'ÉTUDES

En prévision de futurs équipements réalisés par la CCCB

 20 000 €



AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET REPRISE SUR FCTVA

(Fonds de Compensation de la TVA)

 10 454,30 €



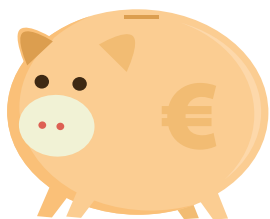
REMBOURSEMENT DU CAPITAL DES EMPRUNTS

 622 837,24 €

Investissement

RECETTES 2019 = 6 126 617,83 €

EXCÉDENT D'ÉQUILIBRE SUR LES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES



= 739 539,65 €

DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES



= 1 905 239,06 €

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT



= 1 136 316,21 €



EMPRUNTS

= 2 107 792,91 €

Sont prévus ici les encaissements des nouveaux emprunts qui serviront à financer les travaux de voirie sur les communes.



AMORTISSEMENT

= 237 730 €

Fonctionnement

DÉPENSES 2019 = 10 883 396,30 €

CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL

Dépenses pour le fonctionnement quotidien des services

1 270 600 €



CHARGES DE PERSONNEL

86 agents en équivalent temps plein

3 223 000 €

AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE

Participation à Décoset* et aux autres syndicats auxquels adhère la CCCB

2 114 300 €

*syndicat mixte déchetteries collectes sélectives et traitements

REVERSEMENT D'UNE PARTIE DE LA FISCALITÉ PROFESSIONNELLE AUX COMMUNES

1 838 789 €

REVERSEMENT AU FNGIR

(Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources)

1 140 520 €

CHARGES FINANCIÈRES

Remboursements des intérêts d'emprunts

288 917,65 €



DÉPENSES IMPRÉVUES



30 000 €

DOTATION AUX AMORTISSEMENTS



237 730 €

VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

739 539,65 €

Fonctionnement

RECETTES 2019 = 10 883 396,30 €



PRODUITS DES SERVICES

= 733 000 €

IMPÔTS ET TAXES

= 7 845 261 €

AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE

= 90 000 €



REMBOURSEMENT SUR CHARGE

= 45 000 €



DOTATIONS ET PARTICIPATIONS

= 2 159 681 €



AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS

= 10 454,30 €

Mieux connaître l'économie de notre CCCB

Dans le cadre de sa compétence « développement économique » et pour faire suite à son action de promotion du commerce de proximité (création et distribution de cabas), la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue a réalisé, en partenariat avec la CCI de Toulouse Haute-Garonne, une étude sur l'offre commerciale et les pratiques de consommation des ménages sur son territoire.

Cette étude a été menée grâce à la collecte d'informations publiques mises à disposition par l'INSEE, la CCI... mais également après enquêtes auprès des commerçants des 7 communes d'une part et des habitants du territoire qui ont bien voulu se prêter au jeu.

Cette étude a permis de mettre en avant l'attractivité et le dynamisme de notre Communauté de Communes dont nous vous livrons quelques enseignements.

ÉTAT DES LIEUX DE L'ÉCONOMIE TERRITORIALE PAR COMMUNE

derniers éléments disponibles au moment de l'étude : 2018.

Les entreprises installées par ville et les emplois générés

Il est intéressant de constater que près de 800 établissements travaillent sur la CCCB (dont presque un quart de « commerce de proximité ») et qu'ils emploient près de

2 600 personnes sur notre territoire, dont env. 44 % dans le secteur des services.

En termes d'emploi, il ressort plusieurs « pôles », que l'on pourrait classer géographiquement :

- environ deux tiers des salariés dans le commerce travaillent sur Rouffiac Tolosan,
- un peu moins de la moitié des salariés évoluant dans le secteur de la construction exercent sur Pechbonnieu (env. 42 %).
- et plus de la moitié des salariés du secteur des services sont partagés entre les villes de Castelmaurou et Rouffiac Tolosan.

À ces établissements, s'ajoutent les « marchés de plein vent » et des commerces non sédentaires

Sur la CCCB, un marché de plein vent se tient tous les dimanches sur la place de la Mairie à Pechbonnieu.

D'autres commerçants non sédentaires



Logo réalisé pour les cabas de la CCCB

s'installent le temps d'une journée par semaine : notamment sur Castelmaurou les jeudis soir (alimentaire), sur Montberon le samedi matin (bien-être), sur Saint-Loup Cammas les vendredis (bien-être) et un vendredi sur deux (toiletteuse).

Les Grandes et Moyennes Surfaces

Sont considérées comme G.M.S, les surfaces de vente supérieure à 300 m².

Sur la CCCB, on en dénombre 14 totalisant plus de 23 000 m² de surfaces commerciales. Nous en retrouvons :

- 10 sur Rouffiac Tolosan (env. 16 650 m²)
- 2 sur Castelmaurou (env. 4 500 m²)
- 2 sur Pechbonnieu (env. 2 150 m²)

Niveau d'activité commerciale par forme de vente

derniers éléments disponibles au moment de l'étude : 2014.

En 2014, les entreprises de la CCCB ont réa-

CC DES COTEAUX BELLEVUE 2018

Commune	Industrie		Construction		Commerce		Services		TOTAL	
	Nb étés	Nb sal	Nb étés	Nb sal	Nb étés	Nb sal	Nb étés	Nb sal	Nb étés	Nb sal
Castelmaurou	9	6	18	91	33	70	84	330	144	497
Labastide Saint-Sernin	1	0	6	18	11	23	19	42	37	83
Montberon	6	9	18	57	25	19	42	175	91	260
Pechbonnieu	10	18	47	201	51	156	79	117	187	492
Rouffiac Tolosan	12	58	27	99	76	579	115	362	230	1098
Saint-Geniès Bellevue	4	9	8	8	15	20	39	17	66	54
Saint-Loup Cammas	1	0	7	9	11	11	25	91	44	111
Total général	43	100	131	483	222	878	403	1 134	799	2 595

CC DES COTEAUX BELLEVUE 2018

Commune	Commerce de gros		Commerce de détail et services ayant un point de vente		TOTAL	
	Nb étés	Nb sal	Nb étés	Nb sal	Nb étés	Nb sal
Castelmaurou	6	32	27	38	33	70
Labastide Saint-Sernin	2	10	9	13	11	23
Montberon	3	1	22	18	25	19
Pechbonnieu	20	66	31	90	51	156
Rouffiac Tolosan	13	23	63	556	76	576
Saint-Geniès Bellevue	1	4	14	16	15	20
Saint-Loup Cammas			11	11	11	11
Total général	45	136	177	742	222	878

lisé un chiffre d'affaires d'env. 163,50 M€. Les ménages de la CCCB ont contribué pour env. 42 % à la réalisation du niveau d'activité commerciale du territoire.

Ce qui ressort de l'enquête menée auprès de nos commerçants

- 80 % des commerçants considèrent que leur chiffre d'affaires est en augmentation ou stable. Ils réalisent des actions de marketing, développent de nouveaux services et soulignent l'augmentation de la population. 20 % d'entre eux considèrent leur chiffre d'affaires en baisse en évoquant le développement de la concurrence.
- La clientèle est une clientèle de proximité : commune ou les communes à proximité (10 km).
- Pour 84 %, ils considèrent que leur clientèle est fidèle.
- Les points forts du commerce local sur le territoire : en premier est citée la qualité des produits, en deux l'accueil, en trois la proximité, le prix et le service.

PRATIQUES DE CONSOMMATION COMMERCIALE DES MÉNAGES

Les habitants de la CCCB en quelques chiffres

Nombre d'habitants de la CCCB

derniers éléments disponibles au moment de l'étude : 2016.

On compte 20 038 habitants sur notre territoire. Ce nombre augmente, en moyenne, de 2 % par an depuis 2010. Le dynamisme démographique est plus marqué pour la CCCB que pour le département de la Haute-Garonne, dont la population augmente en moyenne de 1,4 % par an.

Revenu moyen des habitants de la CCCB derniers éléments disponibles au moment de l'étude : 2015.

Sur 9 926 foyers fiscaux que compte notre territoire, 5 768 sont imposables (soit env. 58 % contre 50 % au niveau départemental). Le revenu moyen par ménage est nettement plus important pour la CCCB que pour le département de la Haute-Garonne. En effet, le revenu fiscal de référence moyen s'élève à env. 35 000 € alors qu'il est d'env. 27 000 € au niveau départemental.

Analyse des dépenses moyennes annuelles de consommation

Le budget annuel moyen des consommations par ménage de la CCCB s'élève à 15 241 € soit près de 2 000 € de plus que la moyenne départementale (13 450 €).

Ce qui ressort de l'enquête menée auprès des habitants

190 personnes ont répondu au questionnaire mis en ligne sur le site des communes de la Communauté de Communes Coteaux Bellevue, ou réalisé en administration directe sur plusieurs zones géographiques (centre-bourg, parking centres commerciaux...).

Voici quelques enseignements :

- 78 % des personnes interrogées réalisent leurs achats dans les commerces de leurs communes (hors services banque, administratif, médical) dont 41 % 1 à 2 fois par semaine et 37 % tous les jours ou presque.
- 68 % des personnes interrogées déclarent ne pas avoir changé leur fréquentation chez les commerces au cours des trois dernières années contre 31 % des personnes qui ont modifié leur comportement.



Répertoire professionnel de l'intercommunalité

Afin de promouvoir les professionnels du territoire, la Communauté de communes des Coteaux Bellevue tient à jour un répertoire économique qui recense de la façon la plus exhaustive possible toutes les entreprises de la CCCB.

Il est consultable sur le site internet de la communauté de communes

www.cc-coteauxbellevue.fr

Si vous êtes un professionnel installé sur la CCCB, pour toute mise à jour, adjonction ou suppression d'une entreprise, merci de nous contacter ou de nous retourner la fiche de renseignements téléchargeable sur notre site internet

www.cc-coteauxbellevue.fr






Tél. : 05 34 27 20 50 / Fax : 05 61 35 98 81

Mail : compta-rh@cc-coteauxbellevue.fr



- 53 % des personnes interrogées effectuent d'autres actes d'achat en même temps que leurs achats dans les commerces. Parmi les actes cités; 49 % pour raisons médicales, 46 % pour des services, 38 % flânent, se baladent, 36 % parce qu'ils y habitent et 27 % pour des raisons culturelles et sportives.
- Une majorité des personnes interrogées ont une belle image des commerçants de leurs communes qu'ils trouvent accueillants et dont ils apprécient les services proposés et les animations commerciales.

Budget annuel moyen par ménage CCCB

	Alimentaire 7 069 € IDC: 115,4
	Équipement de la personne 2 156 € IDC: 118
	Équipement de la maison 3 615 € IDC: 117,8
	Culture Loisirs 1 264 € IDC: 135,4
	Hygiène, Beauté 1 138 € IDC: 119
Total	15 241 € IDC: 118

IDC: Indice de disparité de consommation. Il évalue le niveau de consommation d'un ménage résidant sur une zone géographique donnée par rapport à la moyenne nationale (indice 100).

PETIT POINT SUR LA COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)

La taxe professionnelle a été supprimée en 2010 et remplacée par la contribution économique territoriale (CET), composée de :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE),
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

La CET est au bénéfice de la communauté de communes. C'est donc elle qui détermine le taux de cotisation foncière des entreprises.

ENTREPRISES ET ACTIVITÉS CONCERNÉES

La CFE doit être payée par les sociétés et les particuliers qui exercent de manière habituelle une activité professionnelle non salariée.

L'activité imposable à la CFE doit être exercée en France, et cumulativement : présenter un caractère habituel, être exercée à titre professionnel et ne pas donner lieu au paiement d'un salaire.

Les exonérations de CFE peuvent être permanentes ou temporaires.

La liste exhaustive de ces exonérations apparaît sur le site www.service-public.fr

À noter : les entreprises réalisant un chiffre d'affaires ou de recettes inférieur ou égal à 5 000 € sont exonérées de CFE.

CALCUL ET BASE D'IMPOSITION

Le taux de la CFE est fixé par la commune ou l'EPCI sur le territoire duquel le redevable a des biens imposables.

Pour les entreprises implantées sur la CCCB, le taux de la CFE est fixé par le conseil communautaire.

En 2019, il était de 31.73 %. Ce taux est constant depuis de nombreuses années : il était de 31.28 % en 2012.

Le taux de CFE est encadré au niveau national. Les services fiscaux déterminent un taux moyen communal et un taux maximum à ne pas dépasser.

La CFE est calculée sur la valeur locative des biens immobiliers soumis à la taxe foncière que l'entreprise a utilisés pour son activité professionnelle au cours de l'année N-2. Pour la cotisation due en 2020, ce sont les biens utilisés en 2018 qui sont pris en compte. Lorsque la valeur locative est très faible, une cotisation forfaitaire minimum est établie.

À ce jour, la CCCB applique le barème minimum national, à savoir 221 €, et n'a pas délibéré pour définir une somme plus importante.

Retrouvez toutes les informations sur la CFE et la CVAE sur www.service-public.fr / Professionnels / Fiscalité.



Participation citoyenne

Ce dispositif « participation citoyenne », plus communément appelé « citoyens ou voisins vigilants », a pour objectif de renforcer le tissu relationnel entre les habitants d'un même quartier en développant l'esprit civique, en rassurant, en protégeant les personnes vulnérables et en encourageant les habitants à la réalisation d'actes de prévention élémentaire tels que la surveillance des logements inoccupés, le relevé de courrier, l'ouverture et la fermeture des volets par exemple.

Les référents « citoyens vigilants » transmettent à la gendarmerie

(05 61 37 17 17) ou à la police municipale (06 45 16 33 74) les informations qu'ils estiment devoir porter à la connaissance de leur interlocuteur notamment en matière de lutte contre les cambriolages (présence suspecte de personnes, de véhicules, etc.).

Les délits flagrants impliquent aux témoins de l'évènement d'appeler directement la gendarmerie en composant le 17.

D'autres initiatives peuvent être proposées : jardins partagés, solidarité entre les habitants...

Le CBE du NET

est un acteur de premier plan dans le développement économique des territoires

Le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) du Nord Toulousain est une Association Loi 1901 dont la vocation principale est de favoriser l'emploi local.

La CCCB fait partie du territoire de compétence du CBE du NET. À ce titre, tous les administrés peuvent bénéficier des conseils et accompagnements de cette structure. Le CBE accueille et accompagne les personnes à la recherche d'un emploi ou d'une formation, les porteurs de projet, les entreprises et associations sur toutes leurs questions (gestion des ressources humaines, fiscalité, gestion, ingénierie financière, recherche de financement, juridique, marché, communication...). Toutes les questions liées à la gestion d'une structure. Cela se fait par des accompagnements individuels mais également collectifs.

Il a une mission d'action sociale en direction des seniors en partenariat avec les

collectivités. Il intervient également dans l'accompagnement des collectivités.

Dans une démarche participative incluant tous les partenaires locaux, le CBE favorise la création et le développement d'activités, l'action sociale, l'emploi, l'insertion et la formation tout en respectant l'équilibre entre l'environnement et l'évolution économique et sociale.

Vous pouvez contacter le CBE du NET au 69 allée des Écoles - 31660 Bessières ou venir les rencontrer sur rendez-vous lors de leur permanence en mairie de Pechbonnieu :

Tél. : 05 62 89 07 70

Mail : contact@cbedunet.org

Suivez leur actualité sur FACEBOOK :

[CBE du nord est toulousain](#)

Le Tremplin vous simplifie la vie

Forts d'une expérience de + de 25 ans, professionnels du placement auprès des particuliers, le Tremplin intervient sur demande pour des prestations de ménage, repassage, jardinage, bricolage et garde d'enfants de plus de 3 ans.

Experts du recrutement, il collabore également avec des collectivités, associations et entreprises privées. Pour se faire, le Tremplin sélectionne des compétences adaptées aux besoins des professionnels sur des missions de restauration collective, de nettoyage de locaux et bureaux, d'entretien d'espaces verts, de manutention...

Acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire, le Tremplin favorise l'accès à l'emploi et le suivi socio-professionnel est notre cœur de métier.

Particuliers et Professionnels, le Tremplin s'adapte à vos besoins, contactez :

L'Union : **Brigitte DAMERMANT**
au 05 61 09 82 13 ou par mail à lunion@letremplin31.com

Et retrouvez toutes les informations sur le site internet www.letremplin31.com



L'OLIVIER

Aide au maintien à domicile des seniors :

- portage des repas,
- accompagnement de proximité,
- soutien moral et psychologique,
- lutte contre l'isolement et soutien moral.

Sont membres bénéficiaires toute personne dont l'état de santé déficient nécessite la prise en charge, dans le cadre des prestations assurées par l'association.

Tél. : 06 89 96 78 57



MISSION LOCALE

Tout pour les 16-25 !

Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi.

Mission Locale Antenne Nord

Tél. : 05 61 70 25 40



PÔLE EMPLOI

Pôle emploi est le service public de l'emploi en France. Il accompagne les chômeurs vers le retour à l'emploi, guide et aide les entreprises dans leurs recrutements. S'adresser :

- à Castelginest : 12 Rue du Pont Vieil
- à Saint-Jean : 6 Chemin du Bois de Saget



Le réseau MéMo

Les médiathèques de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue proposent une offre culturelle mutualisée, avec la possibilité d'emprunter des livres, magazines, CD, DVD et jeux dans chacune d'elles avec un seul et même abonnement.

L'abonnement dans l'une des médiathèques permet d'intégrer le réseau MéMo.

Le site <http://memo.cc-coteauxbellevue.fr> comporte le catalogue commun des produits culturels disponibles dans chaque médiathèque.

Les ouvrages empruntés doivent être rapportés dans la médiathèque qui a effectué le prêt.

Les abonnements concernent le prêt de documents à domicile.

La consultation des documents est libre et gratuite. Tarifs annuels d'abonnement à toutes les médiathèques pour les résidents de la CCCB :

ADHÉRENTS	TARIFS CCCB
Familles (adresse identique)	15 €
Adultes / Enfants	5 €
Étudiants (+18 ans)	Gratuit *
Demandeur d'emploi et leur famille	Gratuit *
Bénéficiaire des minimaux sociaux et leur famille	Gratuit *
Bénévoles conventionnés avec la médiathèque	Gratuit *
Collectivités publiques	Gratuit *
Organismes privés	15 €

* Sur présentation d'un justificatif



Flashez ce QR code et accédez au catalogue culturel commun pour rechercher ou vérifier la disponibilité d'un document.

MéMo

Le réseau des « Médiathèques en Mouvement »

Depuis 2017, les médiathèques présentes sur le territoire de la CCCB vous proposent une offre culturelle mutualisée.

Avec un seul abonnement, vous pouvez emprunter des documents (livres, magazines, CD, DVD et jeux) dans chacune des médiathèques, la quantité est variable selon les sites. **La consultation sur place est libre et gratuite.** Les abonnements concernent le prêt de documents à domicile.

Installés au cœur des communes, ces établissements sont indispensables à la vie cultu-

relle locale et ont pour objectif d'apporter **un service de qualité et de proximité** aux habitants. Elles sont fréquentées par toutes les générations, chacune y trouvant un centre d'intérêt grâce à la diversité des collections, des animations et des rencontres.

Cinq médiathèques au service du territoire de la CCCB :

Castelmaurou, Labastide Saint-Sernin, Montberon, Pechbonnieu, Saint-Geniès Bellevue.

Mémo s'invite... !

Depuis 2018, les Médiathèques de l'intercommunalité organisent, le premier samedi de juillet, un évènement intitulé **Mémo s'invite...** destiné à tous les publics. L'an passé, la première édition avait eu lieu au Château de Saint-Geniès Bellevue.

Le 6 juillet dernier, elles se sont retrouvées au stade de Labastide Saint-Sernin. Malgré la chaleur, le public était au rendez-vous ! Un bel après-midi d'échanges et de partages, à l'ombre des arbres, autour de la lecture, des jeux et du sport.



La Cédraie, Centre culturel intergénérationnel

Rouffiac Tolosan : une médiathèque rejoint le réseau MéMo en 2020 !

Le Centre est situé au cœur du village. Pensé comme un outil de développement local, il est destiné à toute population, et en particulier aux seniors, aux adolescents, aux enfants notamment dans le cadre scolaire.

Il proposera un espace médiathèque, un espace jeune (multimédias, jeux...), un espace « coin lecture » dédié aux enfants et en particulier aux scolaires, un espace numérique, un espace de travail insonorisé.

Le coin lecture intérieur donnera accès sur le parc, où un théâtre de verdure sera aménagé, créant un lieu convivial de lecture « en plein air ».

Au regard de sa multifonctionnalité et de son agencement, La Cédraie créera des moments d'échanges dans les domaines culturels, social ou économique et permettra aux administrés de se retrouver.



Cap Pays Tolosan

L'appli indispensable pour (re) découvrir les richesses touristiques, culturelles, patrimoniales et de loisirs du Pays Tolosan !

Cap Pays Tolosan vous propose des services personnalisables, des informations géolocalisées (parcs, châteaux, jardins, restaurants, hébergements, activités culturelles et sportives, etc.), des alertes sur des sujets ciblés ainsi qu'un agenda dynamique, des événements à découvrir sur le territoire (festivals, rencontres sportives, concerts, manifestations insolites, etc.).

À vous maintenant de vous approprier cette application, choisissez vos services et configurez-la selon vos envies.

Application téléchargeable gratuitement sur GooglePlay et AppleStore.

Interview

Julia Delarue,
Responsable Culture
et Communication



Julia, vous avez intégré la CCCB en février 2019, quel est votre rôle au sein de celle-ci ?

Mon travail comporte deux volets :

• La culture

J'ai en charge la création et le développement des projets culturels portés et financés par la CCCB. Mon rôle consiste à concevoir ces événements de A à Z, principalement Festi Bout Chou. De la prise de contact avec les artistes, en passant par la gestion du budget, des besoins humains et matériels, la communication, jusqu'à l'événement lui-même où je coordonne les artistes, agents et bénévoles.

Par exemple, dans le cadre de Mieux vaut en lire, j'organise, en amont du salon, les rencontres auteurs/illustrateurs dans les sept écoles, crèches et ALAE de la CCCB.

• La communication

Je conçois et mets en œuvre des supports de communication (print et web) afin de promouvoir les événements intercommunaux. Ces supports sont le lien entre les sept communes et les administrés.

Je m'occupe du site internet et de la page Facebook de la CCCB, en relayant les actualités qui concernent l'intercommunalité.

J'ai en charge la réalisation du journal intercommunal.

Je suis également amenée à réaliser des supports pour d'autres services de la CCCB. Par exemple, une affiche sur la prévention des risques que comportent les allergènes en crèches.

J'accompagne également les médiathèques du réseau Mémo, notamment sur le festival « Mémo s'invite » mais également sur le site internet.

Pour mener à bien tous ces projets, je travaille en collaboration avec les agents des services culturels et communication des municipalités et également avec les commissions Culture et Communication de la CCCB, composées d'élus de chaque commune du territoire.

Pouvez-vous, en quelques mots nous parler des événements culturels financés par la CCCB. Quels sont-ils ?

La culture occupe une place importante sur l'intercommunalité. Il y a tout d'abord, Festi Bout'Chou, le festival pour enfant, qui a lieu en mai, où chaque commune participe, de près ou de loin, à sa préparation et à son bon déroulement.

Ensuite, chaque mairie possède son propre événement culturel phare, financé par la CCCB. Nous avons le Festival des bandas à St-Loup Cammas, le festival du court-métrage à St-Geniès, les arts du cirque à Labastide, le théâtre à Montberon, le festival des sciences à Castelmorou et le salon du livre jeunesse à Pechbonnieu.

La palette culturelle est haute en couleur sur les coteaux !



Le festival Festi Bout'Chou recherche de nouveaux bénévoles pour sa prochaine édition!

Participez à cette belle aventure, en rejoignant notre équipe.

Comme chaque année, la mobilisation de bénévoles engagés, responsables et désireux de s'investir est nécessaire à la bonne organisation du festival.

Chacun y a une place, quels que soient son âge, son expérience et son savoir-faire.

Rejoignez notre équipe, pour faire partie de cette belle aventure, en contactant le service Culture et Communication de la CCCB au 05 34 27 20 51 ou en remplissant le formulaire sur le site internet : www.festiboutchou.fr

Récup' :
Appel aux dons !

Connaissez-vous les Gribouill'Arts ?

Cette joyeuse et créative équipe, composée de bénévoles, se retrouve chaque jeudi soir, ou presque, pour réaliser les décorations du festival. Cette année encore, leurs belles idées ont fusé ! Pour les réaliser, ils sont à la recherche de : banderoles, plaques et/ou tubes en carton, panneaux PVC...

Si vous possédez un de ces objets et que vous souhaitez qu'ils aient une jolie seconde vie, merci de contacter le service Culture et Communication de la CCCB au 05 34 27 20 51.

Festi Bout'Chou 2019 : encore plus de magie !

Organisé par la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue, Festi Bout'Chou apporte de la joie et du bonheur dans le cœur des petits et des grands, attirant, un peu plus chaque année, des compagnies de renommée nationale et un public de plus en plus nombreux.



Placée sous le signe des mondes imaginaires, cette 16^e édition fut encore plus magique et féérique ! Fées, lutins, dragons, trolls, elfes et bien d'autres créatures fantastiques participaient à la fête. Une journée sans soleil mais non sans sourires ! Merci aux petits et grands festivaliers, aux compagnies et aux partenaires pour leur participation. Un grand merci également à

tous les agents municipaux de la CCCB et aux bénévoles pour leurs belles énergies avant, après et pendant le festival.

À tous les amoureux du spectacle vivant : rendez-vous le **dimanche 17 mai 2020** pour la 17^e édition !

Site internet : www.festiboutchou.fr



Anim' Saint-Loup Festival Bandas - Féria landaise

Voici 10 ans que les bénévoles de l'association Anim' Saint-Loup œuvrent au service des administrés de la commune de Saint-Loup Cammas et de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue afin d'organiser divers évènements et manifestations de qualité.



Cette année pour la première fois à Saint-Loup Cammas, nous avons convié les vachettes landaises pour notre festival bandas et notre féria landaise sur deux week-ends.

Le samedi 22 juin

Soirée bandas, moules frites, animation musicale via la banda Festi Band Group qui a fait chanter et danser les participants de la soirée sur des airs de musiques basques.

Le dimanche 30 juin

Pour la première fois, une arène a été mise en place dans le périmètre du stade municipal de notre commune.

L'animation musicale était assurée par la banda Festi Band Group avec la participation de la Gerbe d'Or et de ses majorettes.

12h, l'heure de la sangria pour tous.

13h, paëlla géante servie et préparée par l'équipe Anim' Saint-Loup avec l'aide de quelques bénévoles et animée par les deux groupes musicaux et nos 270 convives.

15h, début de la représentation des courses landaises, défilé de la gerbe d'or, de la banda et des écarteurs du groupe Ganadéria Aventura venu des Landes avec 10 vachettes.

Malgré la chaleur, plus de 300 personnes ont applaudi les écarteurs et le sauteur qui réalisa plusieurs sauts par-dessus la vachette. Furent ensuite organisés différents jeux où le public a pu participer (football, anneaux et balançoire) de même qu'un petit veau pour amuser les enfants.

L'après-midi s'est achevée vers 17h30 autour de la buvette et au son de la banda dans une ambiance de folie. Le tout pour clore une très agréable journée.



Anim' Saint-Loup tient à remercier tous les artisans et commerçants pour leur participation à la plaquette publicitaire, le maire et le conseil municipal pour la mise à disposition du stade et des locaux, les employés municipaux pour leur disponibilité, Madame la présidente de la CCCB pour la subvention qui nous a été attribuée, nos partenaires et tous les bénévoles qui nous ont aidés au cours de ces deux magnifiques journées.

Le festival Astrolab de Castelmaurou a connu un grand succès

Tous ceux qui sont venus au festival ont pu le constater par eux-mêmes, Astrolab numéro 2 a été un grand succès. Il y a eu des centaines de participants aux conférences de Sylvie Vauclair et Samuel Lévine et aux ateliers qui ont affiché complet.



Escape game : Délires d'encre



Certains participants, passionnés, sont venus de toutes les communes voisines et même de bien plus loin, de Lavarut à Castelnaudary, en passant par Cugnaux et Bordeaux.

Les activités proposées ont été variées, des conférences aux ateliers 3D et fusées, en passant par l'escape game... Elles s'adressaient non seulement aux enfants, mais aussi aux familles. Les participants étaient très souriants et contents de passer un week-end agréable.

Merci à tous ceux qui ont fait du festival une réussite : Comité des fêtes, Méliès, agents, bénévoles et partenaires (CCCB, Fête de la Science, Médiathèque départementale, Délires d'encre, Planète science, Enclave du dernier ordre, Sylvie Vauclair, Claude-Samuel Lévine, Les Films du Sud, CNES).



Sylvie Vauclair : la musique des étoiles

Mieux Vaut en Lire 2019

Le salon du livre jeunesse à Pechbonnieu est un véritable rassemblement artistique autour du livre et du spectacle.

Au programme cette année: un concours de « Super-Eco » avec les ALAE, une Chasse aux livres dans Pechbonnieu, des spectacles interactifs, de douces lectures en crèches, des ateliers créatifs... et toujours de belles rencontres! Depuis 18 ans, la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue organise, en amont du salon, des ateliers pédagogiques,

avec des auteurs et des illustrateurs issus du milieu de la littérature jeunesse, dans les crèches, le RAM, les écoles et les centres de loisirs de l'intercommunalité. Ces rencontres permettent aux enfants, dès leur plus jeune âge, d'avoir accès aux métiers du livre sous forme de jeux, lectures, activités manuelles...



Remise des prix des ALAE par la présidente du jury, Sabine Geil-Gomez, en présence des maires et élus de la CCCB

C'est quoi ce cirque ?

Pour la 7^e édition de cette manifestation, le comité des fêtes a repris ses marques dans la salle des fêtes rénovée de Labastide Saint-Sernin.

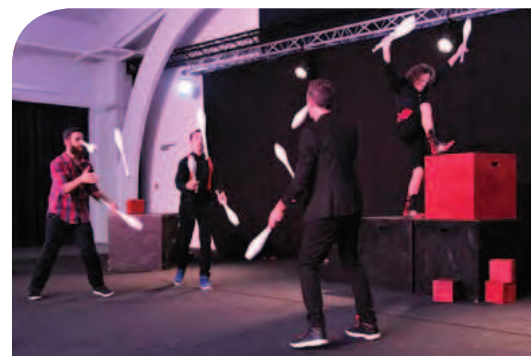
La soirée de samedi consacrée au spectacle vivant, a été confiée au Collectif Culture en Mouvements et à la Compagnie 2.1. Première partie, Albin Warette et Aurélien Zolli improvisent au fil des histoires que leur offre le public grâce à des thèmes choisis et des mots imposés. Un exercice d'improvisation très apprécié du public. La seconde partie démarre sur des chapeaux de roues, à peine le temps d'être servis à la buvette d'ailleurs! Les

acteurs étaient impatients de nous surprendre avec leur spectacle mi-cirque mi-cabaret, l'émotion de l'un, l'espièglerie de l'autre. Un spectacle de grande qualité, très bien ficelé!

Dimanche, sous le soleil du second week-end d'octobre (ah, les traditions!), grands et petits se sont retrouvés sur le terrain vague... ment en cours de rénovation après les travaux, pour jouer et se divertir sous le thème du cirque. Avec des ateliers de jon-

Détours en Cinécourt

Détours en Cinécourt, festival du court métrage, a eu lieu en juin à St-Geniès Bellevue. Une belle semaine de courts métrages, des films oscarisés, des merveilles d'animation. Cette 22^e édition fut exceptionnelle!



La compagnie 2.1 avec le spectacle « Un petit air de cabaret »

glerie, d'équilibres en tous genres, tous pouvaient s'essayer aux acrobaties et les tout-petits sur le parcours pluridisciplinaire adapté. Les animations gonflables, les trampolines et le stand de maquillage eurent leur succès habituel.

Le comité des fêtes a offert un goûter avant de poursuivre par une démonstration des circassiens, animateurs des ateliers.

7 ans, l'âge de raison peut-être... mais des raisons de continuer sûrement!

Nouveau!



L'école maternelle de Castelmaurou « Les 4 collines » a ouvert ses portes en septembre 2019.

Les Assistants Maternels et les enfants sont désormais accueillis le mercredi matin, de 10 h à 12 h, au pôle mutualisé, à la salle d'activités motrices.

Cette salle lumineuse et spacieuse permet de privilégier les jeux moteurs où les enfants peuvent faire de nouvelles expériences.



LES TEMPS D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS ET LES PROFESSIONNELS (PRÉ-INSCRIPTION OBLIGATOIRE)

De 9 heures à 12 heures

- **Mardi** : salle du RAM à la crèche de Montberon
- **Mercredi** : école maternelle « Les 4 collines » de Castelmaurou
- **Judi** : salle du RAM à la crèche de Montberon
- **Vendredi** : salle du RAM à la crèche de Montberon

PERMANENCES ADMINISTRATIVES SUR RENDEZ-VOUS

Informations, orientations, accompagnements

Au bureau du RAM à la crèche de Montberon

De 13 h 30 à 17 h 30

Lundi, mardi, jeudi, vendredi.

Responsable :

Mme HENRIQUES Régine

09 64 14 32 95

ramcoteauxbellevue@orange.fr

Petite enfance

Le relais des assistants maternels

Le RAM est un lieu d'échanges, d'informations, d'écoute où les assistants maternels et les parents employeurs peuvent se rendre pour obtenir des conseils.



Les ateliers d'éveil (musicaux, sportifs) et les animations collectives permettent aux enfants des rencontres, différentes découvertes, une ouverture sur l'extérieur, (médiathèques, maisons de retraite, parcs etc.) et une expérience en groupe avec le professionnel de la garde individuelle.

Des réunions, entre les assistant.e.s maternel.le.s et une psychologue, sont également organisées pour les aider dans leurs pratiques professionnelles.

Pour les parents, futurs parents

Ce service peut vous accompagner dans la recherche d'un accueil familial chez un Assistant Maternel (AM).

Vous pourrez y trouver :

- La liste des AM mise à jour.
- Des indications sur les démarches à entreprendre pour l'embauche d'un AM.
- Des informations d'ordre général sur vos droits et vos devoirs en tant qu'employeur.
- Des guides et modèles de contrats de travail élaborés par la DIRECCTE Midi-Pyrénées (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation,

du Travail et de l'Emploi de) et la CAF 31, pour contractualiser au mieux avec un AM.

- Des renseignements sur les temps d'accueil proposés aux assistants maternels, aux aides à domicile et aux enfants qu'ils accueillent.

Pour les futur.e.s assistant.e.s maternel.le.s

Vous y trouverez :

- Des renseignements sur les démarches à suivre pour la demande d'agrément.
- Des indications sur les différentes modalités d'exercice de votre profession.
- Des informations d'ordre général sur le statut, les droits et les devoirs.
- Une mise en relation avec les familles qui recherchent un mode d'accueil individuel pour leur enfant.
- Des guides et modèles de contrat de travail pour contractualiser avec les parents.

Les temps d'accueil basés sur le volontariat :

Les temps d'accueil sont ouverts aux assistants maternels et aux aides à domicile

(garde d'enfant), accompagnés des enfants dont ils ont la responsabilité.

Le relais propose pour les professionnels des rencontres avec intervenant, des groupes de parole en soirée.

Pour les enfants

Les ateliers d'éveil (musicaux, sportifs) et les animations collectives permettent aux enfants des rencontres, différentes découvertes, une ouverture sur l'extérieur (médiathèques, maison de retraite, parcs etc.) et une expérience en groupe avec le professionnel de la garde individuelle.

La professionnalisation des AM

Le RAM participe également à la professionnalisation des AM.

En soirée, plusieurs rencontres ont été proposées avec une intervenante : Mme DEBRONDE Delphine, psychothérapeute et formatrice auprès des AM.

Les thématiques abordées ont été :

- La communication positive et bienveillante mise en pratique : optimiser et développer les bons réflexes de communication avec les enfants et les familles.
- Favoriser une autonomie joyeuse de l'enfant au quotidien.
- De la bienveillance à la responsabilité professionnelle : mise en pratique.
- Sensibilisation à la maltraitance : comprendre et agir.

Les AM, soucieux de l'évolution de leur profession, ont été nombreux encore cette année à suivre des formations le samedi, en utilisant leur CPF (compte personnel de formation).

Afin de leur permettre de suivre leur formation sur la CCCB, ils remercient vivement les mairies de Castelmaurou, Montberon, Pechbonnieu et Saint-Loup Cammas qui ont mis à disposition une salle sur leur commune.

Les crèches de la CCCB

Crèche de Saint-Loup Cammas

Conte musical à L'atelier

Pour la troisième année consécutive L'Atelier avait convié 12 enfants de la crèche de St-Loup Cammas à participer à une animation. Le jeudi 26 septembre les enfants se sont rendus à la médiathèque de Pechbonnieu pour écouter un conte musical, animé par l'animatrice de la médiathèque et 3 musiciennes (violon, synthétiseur et flûte). En compagnie des assistantes maternelles et de la responsable du relais ils ont écouté l'histoire de la grenouille à grande bouche avec beaucoup d'attention et de curiosité. Ensuite, ils ont pu chanter plusieurs chansons accompagnés de l'orchestre. Ce moment d'échanges et de plaisir a ravi les enfants ainsi que le personnel présent.

Noël



Le Noël de la crèche a eu lieu cette année le vendredi 20 décembre à partir de 16 h 30 pour un goûter et la remise des cadeaux par le père Noël. Danielle, notre conteuse de la bibliothèque de Montberon, a participé à la fête ainsi que parents et élus

La journée de printemps

Manifestation qui a réuni les 4 crèches et les familles qui le souhaitaient, ainsi que toutes les assistantes maternelles de la CCCB, le 14 juin 2019 dans le parc de St-Geniès.



Café des parents

Une matinée vous est proposée tous les trimestres, au sein des crèches de la CCCB, pour permettre aux familles de se rencontrer d'échanger et de créer des liens privilégiés avec des professionnels à l'écoute.

Interview

Nathalie Alibert,
directrice à la crèche
« Au Mont doudou »



Notre crèche fonctionne en Multi-âge ou Petite Famille : les enfants sont divisés en deux groupes, mais, au sein desquels, on trouve des bébés, des moyens et des grands. Chacun y développe ses aptitudes personnelles, son autonomie, tout en préservant un cadre familial et convivial.

Ce fonctionnement favorise les liens. Ainsi, l'enfant apprend à vivre avec les autres quel que soit son âge. Ici, nous sommes à l'écoute de ses besoins et de ses capacités. Une certaine stabilité lui est offerte, notamment grâce aux repères qui resteront identiques tout le long de sa période de crèche (espaces de vie, personnes adultes).

L'ouverture de la structure sur le monde extérieur (bibliothèque, ludothèque, parcs...) favorise l'épanouissement de l'enfant en suscitant son intérêt pour les découvertes.

Elle privilégie le soutien à la parentalité et guide les familles dans le cheminement de leur identité parentale.

En bref

Un vent nouveau sur la crèche Les Canaillous

Une nouvelle direction est arrivée au sein de la crèche Les Canaillous en avril 2019.

En suivant, grâce à la motivation et au dynamisme de l'équipe, des modifications ont été faites au sein de l'établissement :

- Réaménagement des sections et du hall d'entrée,
- Déménagement du bureau de la direction à l'étage afin de pouvoir faire un autre espace réfectoire. Ce nouvel espace a permis d'instaurer la collation du matin et de pouvoir faire un seul service repas le midi. En dehors des repas, ce lieu sert également à proposer des activités manuelles aux enfants.

Par ailleurs, en 2019, nous avons débuté une collaboration avec la Police Intercommunale. Un premier exercice de sécurité incendie a été réalisé avec succès le 10 septembre dernier en présence du Chef de la Police. D'autres exercices de ce type auront lieu courant 2020.



Petite enfance

Crèche Une Souris Verte

La crèche « Une Souris Verte » est un lieu d'accueil collectif accueillant de jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans, ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30, encadré par une équipe pluri-professionnelle, travaillant autour d'un projet pédagogique où bienveillance et respect de l'enfant sont les fils conducteurs.



Les plus grands ont le plaisir de participer aux sorties à la bibliothèque municipale du village un vendredi par mois. C'est l'occasion d'y écouter des histoires, regarder des livres et choisir ceux qu'ils ramèneront à la crèche. Ces sorties permettent aux enfants de favoriser une ouverture à leur environnement extérieur, ainsi que de partager des activités autour du livre.

C'est également le cas, lorsque Danièle, notre conteuse préférée, nous fait le plaisir de nous rendre visite 1 à 2 fois par mois avec ses albums préférés!

Ces moments de lecture sont des parenthèses enchantées, moment privilégié de partage d'émotions entre enfants et adultes. La fête de Noël, le goûter de carnaval, ou la fête de fin d'année sont l'occasion de créer des temps de rencontre et d'échange entre l'équipe, les familles et les enfants moments toujours très chaleureux et appréciés de tous!



CRÈCHES INTERCOMMUNALES

Les crèches intercommunales sont des lieux multi-accueil qui proposent 2 formules : crèches collectives ou halte-garderie.

Elles assurent l'accueil d'enfants de plus de 2 mois à moins de 4 ans. Les quatre crèches sont régies par le même règlement intérieur qui définit les périodes d'ouverture et de fermeture de la structure et la participation financière due par les familles. Cette dernière varie en fonction des ressources et de la composition de la famille.

« Les Canaillous »

Directrice : Aurélie ROUGÉ
Chemin de Labastidole
31 140 PECHBONNIEU
05 61 35 75 47
creche.pechbonnieu@orange.fr

« Les Bout'chou »

Directrice : Véronique LE GUENNEC
3 Allée de la Salle des Fêtes
31 140 SAINT-LOUP CAMMAS
05 61 35 99 21
creche.saint-loup@wanadoo.fr

« Une Souris Verte »

Directrice : Claudine GAYOUT
Place de l'École
31 180 SAINT-GENIÈS BELLEVUE
05 61 35 94 19
creche.st-genies@orange.fr

« Au Mont Doudou »

Directrice : Nathalie ALIBERT
Rue Lucie Aubrac
31 140 MONTBERON
09 79 71 61 28
creche.aumontdoudou@orange.fr

CRÈCHE ASSOCIATIVE DE CASTELMAUROU

La commune de Castelmaurou dispose d'une crèche associative gérée par l'association L'Envol et subventionnée par la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue.

« Les Loulous »

Directrice : Émilie ROVES
9 Chemin du Fort
31 180 CASTELMAUROU
05 61 74 47 57
lesloulous@associationlenvol.fr

Reprise des activités à

L'Association Sportive du collège Jean Dieuzaide de Pechbonnieu

Rejoignez-nous !



Chaque année, l'Association Sportive (AS) du collège Jean Dieuzaide propose aux élèves, plusieurs activités sportives à pratiquer le mercredi après-midi et/ou entre 13h et 14h les autres jours de la semaine, encadrées par les enseignants d'EPS du collège.

Les activités pour 2019-2020 :

- Cirque avec M. Enjalbert les jeudis et mercredis
- Ki shin tai jutsu avec M. Palustran les lundis et mercredis
- Athlétisme avec Mmes Noël et Larroque les lundis et mercredis
- Hand ball avec Mme Ferriou le lundi
- Tir à l'arc avec Mme Ferriou le mercredi
- Rugby avec Mme Ferriou le mercredi pour les matchs

Ces 6 offres permettent ainsi à l'AS de se diversifier et à nos élèves de découvrir ou se perfectionner dans plusieurs activités.

Des compétitions seront également proposées en fonction du calendrier de l'UNSS (union nationale du sport scolaire) toute l'année les mercredis après-midis.

Bilan 2018-2019 :

182 licenciés pour l'année passée.

Un rayonnement dans toutes les activités au niveau départemental et académique avec :

- Une mention spéciale pour le hand-ball : les filles gagnent le championnat d'académie chez les benjamines. Une superbe équipe avec un état d'esprit positif et un engagement exemplaire ! Le tout dans la bonne humeur !
- Une mention spéciale aux benjamins de l'AS rugby qui se sont hissés à la 5^e place des championnats d'académie. Une belle petite équipe avec du caractère et de la motivation sur les tournois. Des minimes investis aussi !
- Toujours autant d'engouement pour la section athlétisme qui a permis à nos jeunes athlètes de briller dans les championnats académiques et départementaux des différentes disciplines. 55 élèves ont représenté le collège au cross départemental.
- Notre section Ki shin tai jutsu qui progresse et compte de plus en plus de licenciés. Un passage de grade réussi.
- Notre section badminton qui a représenté le collège dans toutes les compétitions du district avec beaucoup de sérieux.
- Notre section cirque qui a connu un bon début. Nos élèves ont pu monter 2 beaux spectacles.

Les prochains rendez-vous :

- Championnat d'académie de tir à l'arc organisé par le collège le 29 janvier 2020 au gymnase Colette Besson.
- Tournois de rugby organisés par le collège à venir.

Carole Ferriou

Jamais 2 sans 3... !



Les championnats de France de cross de la Police Municipale se sont déroulés le samedi 12 octobre dernier du côté de Marmande (47).

Cécile, ASVP* à la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue, a représenté fièrement l'intercommunalité pour la troisième année consécutive.

Au programme : quatre courses sur un terrain en herbe, assez sec. Son parcours était de 6 500 m avec quelques petites côtes dynamiques et des relances appropriés pour un cross. Pour la course féminine, une quarantaine de participantes s'étaient données rendez-vous sur la ligne de départ, soit un peu moins que l'an passé.

Céline a effectué la course en 29 minutes, avec un début de course assez rapide, aux avant-postes avec une autre athlète. Cette athlète marseillaise prendra et gardera la première place de la course jusqu'à la fin. Céline s'est donc battue entre la 2^e et la 4^e place tout au long du parcours.

Entre le vent qui s'était invité et la chaleur présente en ce début de mois d'octobre, elle finira tout de même 3^e de la course, 2^e ASVP et 1^{er} sénior !

Elle remporte donc un nouveau titre de Championne de France de cross !

Bravo Céline !

**Agent de Surveillance des Voies Publiques*

Bravo l'artiste !

La fresque du gymnase Colette Besson de Pechbonnieu s'est refait une beauté.

Grâce au talent de l'artiste Siegfried Rouja, la fresque initiale, qui datait de 2005, s'est vu offrir une nouvelle jeunesse.

Il était important de rafraîchir le portrait de cette grande sportive que fut Colette Besson.



En bref

Les majorettes et les musiciens de la Gerbe d'or toujours au sommet !

Après 85 ans d'existence, la Gerbe d'or continue à faire parler de la commune de Saint-Loup Cammas bien au-delà des frontières du territoire ! Pour preuve cette année encore la participation des majorettes au championnat d'Europe qui s'est déroulé à Agen avec une médaille de bronze pour le duo Melvina et Marie aux pompons !

Grâce à la formation en interne qu'elle assure, une progression constante est offerte à tous ses membres. Les entraînements majorettes ont lieu le vendredi à partir de 18 h à la salle des fêtes de Saint-Loup. Quant à la Musique, une structure propre à l'association propose des cours de clarinette, saxophones, tuba, trompette, percussions et solfège, dispensés par des musiciens professionnels et regroupe à ce jour une vingtaine d'élèves qui rejoindront les rangs des « anciens » dès que possible.

Les instruments sont prêtés durant les premières années afin que les élèves puissent découvrir sans trop investir l'instrument qui leur correspond le mieux ! Les cours sont proposés durant la semaine à la salle de la Gerbe d'or ; dirigées par Johan Lava, le jeune chef de musique, les répétitions de l'orchestre école avec les débutants ont lieu le vendredi à 20 h 15 et en suivant, celles du grand ensemble le vendredi à 21 h.

Cette année encore, la Gerbe d'or s'est produite en concert avec d'autres harmonies ; les échanges sont toujours intéressants car un lien puissant rassemble tous les musiciens dans une ambiance chaleureuse ! Concert de printemps ou concert de Noël, en toutes saisons, la musique fait du bien... N'hésitez pas à venir les rejoindre, pour partager chorégraphies et musiques dans une ambiance de détente et de plaisir !

Pour tout renseignement :
Patrice Rouzeau au 06 71 75 73 44



Associations

2018-2019, encore une année bien remplie pour Coteaux 21

World Clean Up day

Par une belle journée de septembre, nous avons sillonné quelques rues de Saint-Geniès Bellevue et les abords du ruisseau de l'Enguille. Lors de cette opération nettoyage organisée en partenariat avec la Mairie de Saint-Geniès, une quarantaine de personnes ont, dans la joie et la bonne humeur, ramassé plusieurs sacs de déchets et rempli 3 bouteilles de mégots. Un peu moins que l'an dernier, c'est plutôt bon signe ! Nous avons même trouvé une cuvette de toilettes !

Le tout s'est fini autour d'un goûter organisé par Coteaux 21. Bravo à tou.te.s les participant.e.s !

Atelier confitures de figes : on fait sa fête à la figue

Amateurs de figes et de confitures de figes, ils étaient tous là ! Pour clore la saison, un atelier confiture fut organisé le dimanche 15 septembre à St-Geniès Bellevue. Jean-Pierre nous a accueilli les bras ouverts. Il

possède un verger de figiers très productifs : les fruits à portée de main ! 15 personnes et environ 30 kg de confiture de figes réalisées sur 2 recettes différentes notamment celle où l'on ne mélange pas en cours de cuisson...



World Clean Up day



Réseau bois énergie

L'équipe des bûcherons récupère le bois chez des particuliers qui n'en ont pas l'usage: reste de grosse taille, abattage, etc. Cela permet à plusieurs foyers de se chauffer au bois pendant l'hiver. Pourquoi payer du bois pour sa cheminée quand vos voisins en jettent à la déchetterie? Passer une annonce à Coteaux 21 et vous ferez des heureux!

Lancement du réseau des locavores gourmands

Sur le même principe que le réseau d'échanges bois-énergie, le réseau des locavores gourmands permet d'échanger les surplus de fruits et légumes que nous pouvons avoir dans nos jardins. Cela évite le gaspillage alimentaire et fait des heureux parmi les gourmands de Coteaux 21 tout en valorisant le travail de nos jardiniers amateurs.



2 Ciné Débats ont eu lieu en juin et septembre 2019

« Souviens-toi de ton futur » avec un débat – dégustation d'une jeune viticultrice en vin bio qui nous a permis de participer à ses vendanges, un vrai bon moment!

« Quand la Garonne aura soif », que faisons-nous pour anticiper le manque d'eau des prochaines années? Coteaux 21 propose un achat groupé de réservoirs souples pour la récupération d'eau de pluie, contactez-nous...

Location de broyeurs à végétaux

L'association possède 3 broyeurs qui sont proposés en location au prix de 10 € la semaine pour vous permettre de réduire vos déchets verts et de les valoriser dans votre jardin en paillage ou compostage. Ce service est très utilisé au printemps et à l'automne.

Sensibilisation des élus aux conclusions du dernier rapport du GIEC

Plusieurs rencontres entre les bénévoles de Coteaux 21 et nos élus ont eu lieu cet hiver, pour alerter et sensibiliser les décideurs à l'urgence climatique.

Des rencontres pour coopérer en vue de passer à la bonne échelle: agir massivement et maintenant! Des rencontres pour réfléchir aux actions nécessaires non seulement à l'adaptation mais plus encore à la transformation de nos Coteaux.

Énergie, eau, alimentation: trois risques majeurs sur notre territoire selon le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat). Coteaux21 propose alors trois axes pour transformer nos coteaux en:

- un territoire à énergie positive,
- un territoire où l'eau potable serait une richesse à protéger.
- un territoire où le bien manger sans pesticide arriverait dans les assiettes de nos enfants,

Trois axes, trois groupes de travail pour imaginer ensemble notre futur. Rejoignez-nous!

La Soupe du Poilu

Novembre 2018, pour le centenaire de l'Armistice, une Soupe du Poilu préparée par les cuisiniers amateurs dans l'après-midi avec les invendus et les dons des jardiniers de nos villages. Elle a réchauffé plus de 80 personnes.

Plus de 500 hérissons « Zéro Phyto » installés sur nos coteaux et 5 commandes groupées de produits bio et locaux ainsi qu'une spécifique **Panneaux Photovoltaïques** à des prix défiant toute concurrence.

D'ailleurs le bouche à oreilles fonctionne très bien et nous allons remettre cela en 2020.

Contactez-nous:

contact@coteaux21.bio

www.coteaux21.bio





La collecte des résidus végétaux se modernise

Réservez dès aujourd'hui votre bac de 360 l destiné à la collecte de la tonte, des feuilles et branchages en appelant le 05 34 27 13 65

À côté de celui-ci, vous pourrez présenter jusqu'à 5 éléments à chaque collecte.

Par exemple :

5 poches, ou 5 fagots, ou 1 poche et 4 fagots...

Tout élément supplémentaire ne sera pas ramassé.

Développement durable

Le développement durable d'un territoire consiste à respecter un équilibre entre l'environnement, le social et l'économie dans chacun des projets de territoire.

La commission Développement durable, Transport et Déplacements, de la Communauté de Communes, œuvre dans ce sens au quotidien.

En 2018, **la méthode SPIRAL** a été mise en place sur la CCCB pour construire un diagnostic Développement Durable ainsi qu'un plan d'actions citoyen afin d'améliorer le bien-être collectif.

Cette méthode est un outil de co-construction démocratique pour le bien-être de la communauté. Son objectif est de permettre, grâce à la contribution de chacun, de surpasser progressivement les difficultés pour que la construction de la co-responsabilité devienne un chemin plus naturel dans nos sociétés et soit reconnue comme un élément clé de notre avenir commun.

En 2019, un questionnaire a été lancé pour compléter le diagnostic Développement durable. 295 personnes ont participé.

Plusieurs actions ont été menées sur le territoire en 2019

- **Inauguration des parcours sportifs et pédagogiques** en juin 2019, réalisés dans le bois de Pechbonnieu, Montberon et Labastide Saint-Sernin, en partenariat avec l'Office National des Forêts.

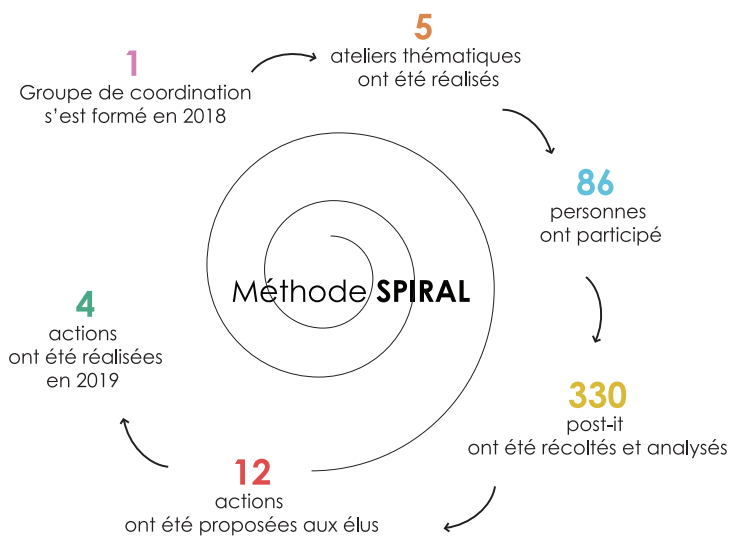


- **Atelier « Fabrique tes cosmétiques »** en juillet 2019, en partenariat avec le CIJ de Montberon.



- **Ciné-Débat** en septembre 2019 au cinéma Le Méliès, à Castelmaurou, pour la projection du documentaire « Quand la Garonne aura soif » de Thierry Gentet.

- **Évènement: la rue aux enfants**, « Quelle(s) mobilité(s) demain sur les co-teaux? », en septembre 2019, place du village de Montberon.



Service « Environnement »



Le service de « Ramassage des Ordures Ménagères » de la CCCB change de nom

Désormais rebaptisé service « Environnement », ses activités restent, en revanche, inchangées. Vous pouvez les redécouvrir sur le site internet de la communauté qui a été mis à jour l'été dernier. Les élus de la Communauté de Communes trouvaient la précédente dénomination du service trop réductrice au vu des actions menées par les agents de ce service. Certes l'activité de collecte des déchets est dominante mais pas unique. Depuis des années, des actions de prévention, de sensibilisation et d'animations sont menées auprès des habitants, de tout âge, sur le territoire.

Animation à la déchèterie de Garidech

Tout au long de la matinée du 5 octobre dernier, près d'un véhicule sur deux, qui sortait de la déchèterie de Garidech, s'est arrêté pour échanger avec les animateurs des Communautés de Communes des Coteaux Bellevue et des Coteaux du Girou, mais aussi du syndicat DECOSET et de l'association Coteaux 21.

Ces échanges très conviviaux, autour du thème de la gestion des résidus végétaux, ont permis de faire connaître les pratiques de compostage, de paillage et de broyage. Cette dernière a particulièrement eu du succès. Une animation à renouveler!



En bref

Calendrier de collecte des déchets 2020

Les jours de collecte sont différents suivant les communes.

Les exemplaires papiers vous seront prochainement livrés, en attendant, téléchargez le calendrier de collecte des déchets 2020 qui vous concerne sur le site internet de la CCCB, dans la rubrique « Ressources ».

Commune de Castelmaurou	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						
16						
17						
18						
19						
20						
21						
22						
23						
24						
25						
26						
27						
28						
29						
30						
31						

NOUVEAU!

À partir de janvier 2020, Newsletter bimestrielle consacrée au Développement durable

Tous les deux mois, retrouvez l'actualité du service « Environnement » avec des informations utiles, des astuces, des conseils pratiques pour améliorer votre quotidien tout en préservant la nature.

Inscrivez-vous sur le site de la CCCB, sur la page d'accueil, et recevez la newsletter directement sur votre boîte mail.

LE RECYCLAGE DES PILES

Depuis plusieurs années il est possible de ramener dans différents lieux du territoire vos vieilles piles. Ce déchet bénéficie d'une collecte spécifique car les piles sont très nocives pour l'environnement.

Toutes les piles collectées sur le territoire sont recyclées par COREPILE : www.corepile.fr

Il existe des bornes dans toutes les mairies, dans de nombreuses écoles, bibliothèques, médiathèques et supermarchés.

On compte sur vous !



LE TRI DES TEXTILES

En 2012, chaque habitant de la Communauté de Communes des Coteaux Bellevue permettait le recyclage de 3,5 kg de vêtements et linge de maison. L'an dernier, ce chiffre est monté à 4,4 kg, ce qui représente presque 85 tonnes de textiles recyclés en une année.

En France, l'organisme qui gère le recyclage des textiles, linges et chaussures est ECO TLC. Il soutient les collectivités et les professionnels dans le but de recycler un maximum de vêtements.

Pour être recyclés, vos textiles usagés doivent être déposés en sacs fermés dans les bornes prévues à cet effet. Il y en a dans toutes les communes du secteur.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur : www.lafibredutri.fr
On compte sur vous !

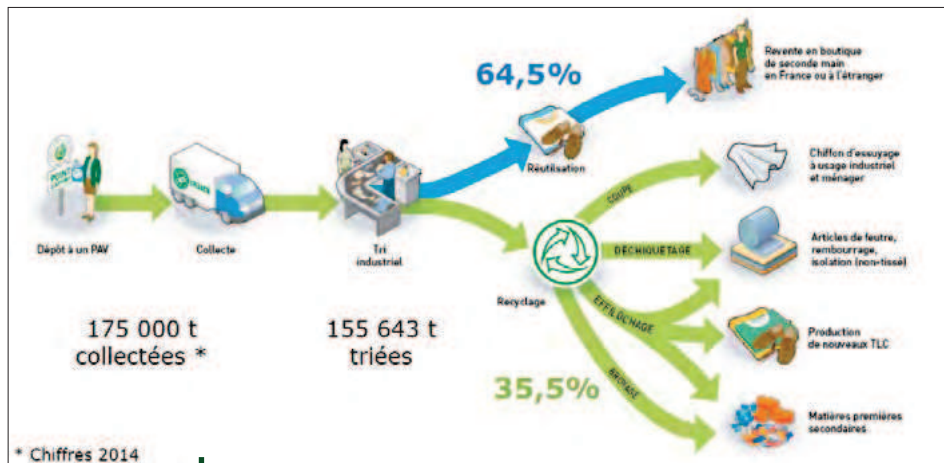


LA RÉCUPÉRATION DES LIVRES

La CCCB vient de passer une convention avec la société Recyclivre afin de donner une deuxième vie aux livres, non pas en les recyclant, mais en les revendant afin de soutenir des programmes d'éducation dans des régions du monde qui en ont besoin.

Les bibliothèques et médiathèques du territoire sont partenaires de ce projet et se proposent de récupérer vos livres, mais aussi vos CDs, DVDs et jeux vidéo, afin de les transmettre à Recyclivre.

Toutefois, il est impossible de récupérer les livres très abîmés ou aux contenus obsolètes (ex : manuels scolaires), les dictionnaires et encyclopédies, les livres clubs (ex : France Loisirs, Grand Livre du Mois, Sélection du Livre...) tout comme les revues et journaux et les guides de voyage, les livres en langues étrangères ainsi que les livres sans code-barres.



Le mécanisme du recyclage des textiles.
©Eco TLC

LE TRI DES CARTOUCHES D'ENCRE

Depuis le mois de juin, la CCCB conventionne deux sociétés afin de mettre en place le tri et le recyclage des cartouches d'encre et des toners d'imprimantes sur le territoire.

Vous pouvez donc dès à présent venir déposer vos cartouches d'encre à l'accueil de la CCCB (19 route de Saint-Loup Cammas à Pechbonnieu) ou dans votre mairie.

Pour en savoir plus :

www.conibi.fr

www.lvl.fr

On compte sur vous !

DÉPOSEZ VOS CARTOUCHES D'IMPRESSION VIDES DANS VOTRE MAIRIE ET DONNEZ-LEUR UNE SECONDE VIE !
1 CARTOUCHE RÉUTILISABLE = 1 DON

enfance & partage 32 000 € versés à l'association en 2018
CHAQUE CARTOUCHE COMPTE !



Dessin humoristique



Réalisé par une élue de la CCCB, membre de la Commission Communication.

Répertoire des services intercommunaux

Communauté de communes des Coteaux Bellevue

19 route de Saint-Loup Cammas
31 140 PECHBONNIEU
Directrice Générale des Services :
Marie BOYÉ

Services administratifs

05 34 27 20 50
coteauxbellevue@cc-coteauxbellevue.fr

Accueil / Secrétariat :

Marie CHARLET

Comptabilité :

Gisèle BRUBACH

Marchés publics, Voirie :

Véronique RAUZY

Ressources humaines :

Virginie VERBEKE, Tatiana ANDREEVA

Entretien du gymnase Colette Besson :

Serge MARQUIER

Service instructeur des autorisations d'urbanisme

Catherine DETHUNE, Caroline CHAUBART
(ce service ne reçoit pas le public,
dépôt des dossiers en mairies)

Service Culture et Communication

Responsable : Julia DELARUE
05 34 27 20 52
centresocial@cc-coteauxbellevue.fr

Police Intercommunale

Responsable : ALVIAL DATTOLI Augusto
Rue du stade
31 180 CASTELMAUROU
06 45 16 33 74
police.municipale@cc-coteauxbellevue.fr

Environnement

Responsable : Aurélien AIELLO
19 route de Bessières
31 240 L'UNION
05 34 27 13 65
dechets@cc-coteauxbellevue.fr

Structures multi-accueil petite enfance

Les Canailous

Directrice : Aurélie ROUGÉ
Chemin de Labastidole
31 140 PECHBONNIEU
05 61 35 75 47
creche.pechbonnieu@orange.fr

Les Bout'Chou

Directrice : Véronique LE GUENNEC
Allée de la salle des fêtes
31 140 st-LOUP-CAMMAS
05 61 35 99 21
creche.saint-loup@wanadoo.fr

Une Souris verte

Directrice : Claudine GAYOUT
Place de l'École
31 180 st-GENIÈS-BELLEVUE
05 61 35 94 19
creche.st-genies@orange.fr

Au Mont Doudou

Directrice : Nathalie ALIBERT
Rue Lucie Aubrac
31 140 MONTBERON
09 79 71 61 28
creche.aumontdoudou@orange.fr

Relais Assistantes Maternelles

Responsable : Régine HENRIQUES
À la crèche Au Mont Doudou
Rue Lucie Aubrac
31 140 MONTBERON
09 64 14 32 95
ramcoteauxbellevue@orange.fr